

INTERNAT

Madame, Monsieur votre enfant sera interne dans notre établissement à la rentrée 2023. Pour votre confort, voici quelques informations pratiques à connaître.

TROUSSEAU DE L'ELEVE INTERNE:

L'établissement fournit un traversin et une couverture ignifugée (à n'utiliser qu'en cas d'incendie), il vous faut donc apporter :

- Une couette + housse de couette (ou éventuellement une couverture)
- Un oreiller (facultatif)
- La literie (drap, drap housse 80X190, taie de traversin, taie d'oreiller)
- Une alèse de matelas avec face plastifiée 80X190

OBLIGATOIRE

- Deux cadenas moyens (pour l'armoire et le bureau)
- Une trousse de toilette avec nécessaire de toilette (gel douche, savon, brosse à dents, dentifrice, déodorant...)
- Des serviettes de toilette
- Des rouleaux de papier de toilette

Les appareils électriques tolérés à l'internat :

- Les chargeurs de téléphones portables (doivent être débranchés OBLIGATOIREMENT après utilisation et rangés dans l'armoire)
- Les sèche cheveux, fer à friser/lisser et rasoirs électriques (doivent être débranchés OBLIGATOIREMENT après utilisation et rangés dans l'armoire et jamais posés sur les lavabos)
- Les ordinateurs portables, les montres connectées et les tablettes doivent être débranchés OBLIGATOIREMENT après utilisation et rangés dans l'armoire.

A NOTER : Tout appareil électrique ne figurant pas dans la liste ci-dessus est strictement interdit.

Les multiprises ainsi que les rallonges sont formellement interdites.